

Résultats

Assemblée Générale 2023

Groupe / Association : **CECAAM**

Fin de l'élection : vendredi 28 avril 2023 à 12h00

172 électeurs inscrits.

L'AGO statutaire 2023 a pour objet :

- de donner quitus de leur gestion 2022 au bureau et au conseil d'administration
- d'approuver le budget prévisionnel et de fixer le montant des cotisations 2024
- d'élire les nouveaux administrateurs pour la période 2023/2026

Ordre du jour, rapports d'activité et fiches de candidatures sont consultables en suivant le lien :

<https://www.cecaam.expert/collect/description/170773-h-ag-du-28-avril-2023>

(<https://www.cecaam.expert/collect/description/170773-h-ag-du-28-avril-2023>)

NOTE importante - Il n'y a plus de collègues d'électeurs : chaque membre CECAAM dispose de sept bulletins de vote (Bastia, Marseille, Nice, Toulon, BTP, INDUSTRIE, SANTE) et peut voter pour des candidats en dehors de son groupe d'appartenance

Participation : **74%** (127 votes exprimés)

[Évènements »](#)

Résultats (/consultations/182823/results)

Traces des votes exprimés (/consultations/182823/trace_keys)

Résolution 1 - QUITUS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir eu communication du rapport moral du Président, du rapport d'activité de la Secrétaire Général et du rapport financier de la Trésorière Générale, approuve dans toutes leurs parties ces rapports tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé ; elle donne quitus de leur gestion aux membres du bureau et du conseil d'administration en fonction au cours de l'exercice écoulé.

Le «**oui**» l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 121

Non : 0

Ne se prononce pas : 6

Résolution 2 - Budget prévisionnel 2023/2024

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel proposé par le bureau.

Le «**oui**» l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 120

Non : 0

Ne se prononce pas : 7

Résolution 3 - COTISATION 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des cotisations et droits d'entrée pour 2024 :

- cotisation membre : 160€, incluant l'abonnement numérique à la revue EXPERTS, (inchangé)
- cotisation membre honoraire : 50€ (inchangé)
- droits d'entrée : 150€ (inchangé)

Le «**oui**» l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 115

Non : 0

Ne se prononce pas : 12

Résolution 4 - Affectation des résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux propositions du bureau, décide l'affectation du résultat de l'exercice 2022 au compte "report à nouveau"

Le «**oui**» l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 119
Non : 0
Ne se prononce pas : 8

5 - Election vice-présidence BASTIA

Celui/elle qui récoltera le plus de suffrage sera déclaré élu
Le suivant sera déclaré adjoint

Nombres de voix :

Carole SAVELLI **64**

Marie-Pierre POLI **35**

6 - Election vice-présidence MARSEILLE

Celui/elle qui récoltera le plus de suffrage sera déclaré élu
Les deux suivants seront déclarés adjoints

Nombres de voix :

Bernard MUSSO **50**

Christian GENTILETTI **28**

Gilles BANI **22**

Joel HOVSEPIAN **9**

7 - Election vice-présidence NICE

Celui/elle qui récoltera le plus de suffrage sera déclaré élu

Nombres de voix :

Sylvie LE DENTU **99**

8 - Election vice-présidence TOULON

Celui/elle qui récoltera le plus de suffrage sera déclaré élu
Les deux suivants seront déclarés adjoints

Nombres de voix :

Bernard ANACHE **28**

Joseph GAGLIANO **28**

Nathalie HUBLER **26**

Anne BADER	23
------------	-----------

9 - Election représentant groupe pro BTP

Celui/elle qui récoltera le plus de suffrage sera déclaré élu
Le suivant sera déclaré adjoint

Nombres de voix :

Catherine BRISSE	58
------------------	-----------

Corinne LUCCHESI	45
------------------	-----------

10 - Election représentant groupe pro INDUSTRIE

Celui/elle qui récoltera le plus de suffrage sera déclaré élu

Nombres de voix :

Yannick PIZZO	95
---------------	-----------

11 - Election représentant groupe pro SANTE

Celui/elle qui récoltera le plus de suffrage sera déclaré élu
Le suivant sera déclaré adjoint

Nombres de voix :

Christine SICART-TOULOUSE	62
---------------------------	-----------

Bernard FLIPO	46
---------------	-----------

[Retour \(/consultations\)](#)

© 2010-2023 Aprobe — [Contact \(/pages/contact\)](#) — [Faire un don \(/pages/donate\)](#) — [Conditions générales d'utilisation \(/pages/terms_of_service\)](#) — [Politique de confidentialité \(/pages/privacy-policy\)](#)